

Compte-rendu de gestion – COFI 2022

1) Travaux

Travaux de la Région Occitanie :

- Accessibilité : cheminements extérieurs (sud Internat, rampe sur le talus entre l'Externat et les Ateliers, sud Externat, Ateliers), éclairage extérieur, portes Externat et Ateliers
- Ateliers, BTS CRSA : création d'un pôle bureautique (faux-plafond, peinture murs, électricité, réseau)
- Plateau EPS : remplacement des 8 panneaux de basket et des 4 cages de handball
- Local GRDF : rehausse de la clôture
- Loge : sécurisation avec l'installation de protections métalliques sur les vitres et porte
- Externat, E 416 : pose de faux-plafond par l'ERM (Equipe Régionale de Maintenance)
- Toitures : étanchéité du hall de l'Externat et des Ateliers
- Travaux électriques : levées de réserves par l'ERM, armoire Restauration, remplacement de BAES (bloc autonome d'éclairage de sécurité) adressables
- Plomberie, chauffage : réparation de tuyaux d'eau potable à l'Externat, remplacement vanne d'eau principale de l'Internat, réparation de deux pompes de relevage aux Ateliers, remplacement des vases d'expansion de la chaufferie de l'Internat
- Ascenseur Internat : remplacement des fils guides et de câbles
- Portail parking Ateliers : remplacement du moteur

Travaux réalisés ou financés en interne :

- Externat, 4^{ème} étage côté est (ascenseur) : peinture des murs et portes du couloir
- Externat, hall ascenseur rez-de-chaussée : peinture
- Externat, salle de permanence des élèves : peinture
- Externat, couloir administration à côté de la salle des professeurs : peinture
- Ateliers, pôle robotique BTS CRSA : peinture murs et sol
- Internat, dortoirs : installation d'entrebâilleurs de fenêtres
- Internat, D4 + D5 + D6 : remplacement des plans des vasques dans les salles de bains
- Externat, ancien réfectoire - nouveau foyer des élèves : démolition petit muret et peinture
- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire : électricité, gaz, ventilation, chaufferies, SSI (système de sécurité incendie), ascenseurs, portails et tourniquets, légionnelles, plateau sportif, dispositif d'ancrage en toiture, machines-outils des Ateliers

2) Exécution budgétaire (voir tableau joint)

DEPENSES (nombres arrondis à l'unité) :

Le taux global d'exécution des dépenses est stable puisque le lycée a réalisé 87,12 % des dépenses prévues au budget contre 87,84 % un an plus tôt. Le lycée a retrouvé un fonctionnement normal en 2022 avec la fin de l'enseignement hybride (50 % en présentiel et 50 % en distanciel) pour une partie des élèves qui avait été appliqué durant le 1^{er} semestre 2021.

- **AP (Activités Pédagogiques)** : le taux d'exécution s'élève à 58,21 %. Ce taux limité s'explique principalement par les sommes non utilisées pour les cinq programmes ERASMUS+ (146 790 €).

Hormis toutes les mobilités ERASMUS pour un montant total de 54 846 €, l'établissement n'a pas connu de voyages scolaires « classiques » en 2022. Les sorties scolaires et les projets pédagogiques, financés sur fonds propres, ont nécessité des crédits à hauteur de 8 537 € contre 4 481 € un an avant.

Les achats du CDI se sont élevés à 8 985 €. Les crédits d'enseignement constituent les principales charges du service (100 328 €) avec les fournitures générales pédagogiques (18 550 € : notamment 8 517 € de papier, 4 685 € de vidéoprojecteurs), les frais de reprographie (8 987 €) et les dépenses liées à l'EPS (transports et location des équipements : 12 788 €). La Région Occitanie a financé des projets à hauteur de 3 787 € (Sim'Occitanie et Education au développement durable). Le réseau Canopé a subventionné le défi Babelio pour 3 109 €.

Crédits globalisés :

	2020		2021		2022	
	valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age
projets pédago.	0,00	0,00	3 441,71	30,20	1 245,90	13,29
carnets de corresp.	3 384,00	45,40	3 306,00	29,01	3 414,00	36,42
manuels scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
droits de reproduction	2 640,00	35,42	2 829,75	24,83	2 772,00	29,57
stages	1 429,55	19,18	1 818,10	15,95	1 493,14	15,93
éduc. santé citoyenneté	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	4,80
fonds de vie lycéenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7 453,55	100,00	11 395,56	100,00	9 375,04	100,00

La somme globale dépensée est en baisse de 18 % par rapport à 2021 (- 2 021 €).

- **VE (Vie de l'Elève)** : ce service comprend les aides sociales (fonds social, Fonds Régional d'Aide à la Restauration et caisse de solidarité) et également les actions relatives au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la vie lycéenne.

Fonds social lycéen :

	2018	2019	2020	2021	2022	%age
internat	6 033,07	4 270,20	2 614,82	1 922,01	1 963,58	43
demi-pension	3 861,56	205,00	348,50	0,00	444,00	10
voyages	1 193,00	1 223,00	0,00	270,00	0,00	0
transport	614,00	884,00	1 539,40	864,50	526,00	11
fourn. scolaires/vêtements	815,00	2 075,00	1 710,00	1 768,00	1 660,00	36
TOTAL	12 516,63 €	8 657,20 €	6 212,72 €	4 824,51 €	4 593,58 €	100,00
élèves aidés	75	59	35	42	33	
moyenne par élève	166,89 €	146,73 €	177,51 €	114,87 €	139,20 €	

Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) :

	2019		2020		2021		2022	
	valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age
internat	4 274,39	50,10%	3 237,80	65,69%	1 473,35	23,07%	1 239,16	21,04%
demi-pension	4 256,93	49,90%	1 690,76	34,31%	4 914,10	76,93%	4 649,23	78,96%
TOTAL	8 531,32	100%	4 928,56	100%	6 387,45	100%	5 888,39	100%
élèves aidés	46		34		45		40	
moyenne par élève	185,46		144,96		141,94		147,21	

- **ALO (Administration et Logistique)** : les charges de ce service concernent la viabilisation (307 327 €), l'entretien général et technique (167 851,36 € = 182 764,07 € de dépenses effectives – 14 912,71 € de reversement correspondant au mandat d'extourne 2021 pour le contrat P2 de maintenance des installations sanitaires et thermiques avec VEOLIA), les charges administratives générales (54 090 €) et la communication (34 828 €). La dépense d'amortissement s'élève à 19 053 €.

Le taux de réalisation des dépenses s'établit ici à 89 %. Le lycée présente des soldes non utilisés sur les postes suivants : collecte des ordures ménagères (8 095 €), affranchissement (2 897 €), contrats (22 099 € en raison de la non facturation due à l'absence de titulaire du contrat de maintenance des installations d'ECS et thermiques sur le second semestre), gaz (21 703 €) et électricité (8 102 €). A l'inverse, d'autres lignes budgétaires ont fini en négatif : fournitures et matériels

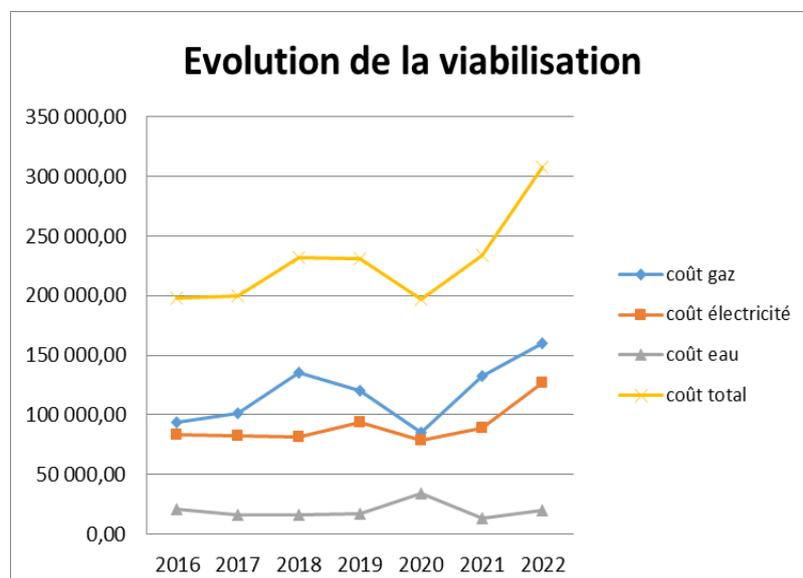
généraux (9 916 €), frais de réception (1 924 €) et téléphonie (1 543 €).

L'établissement atteint sûrement son coût de viabilisation le plus élevé depuis son ouverture avec une charge supérieure à 307 000 € contre 234 339 € un an avant soit 31 % d'augmentation. La consommation de gaz retrouve un niveau habituel après deux années particulières, l'une basse et l'autre haute. Celle d'électricité est la seconde plus faible depuis 2010. On constate une hausse considérable du tarif du kWh de l'électricité (+ 45 %) ainsi que du gaz (+ 33 %). Le prix du m3 d'eau prend 5 %.

Le lycée a procédé cette année encore à un mandat d'extourne pour la charge correspondante à la facture d'électricité du mois de décembre 2022 non parvenue lors de la clôture des comptes 2022 (16 000 € estimés).

Evolution des dépenses d'énergie :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
montant	199 523,88	232 435,26	230 726,10	197 104,19	234 338,80	307 326,92
évolution annuelle en %	0,82	16,49	-0,74	-14,57	18,89	31,15
conso gaz (kWh)	2 178 242	2 278 159	2 168 634	1 804 240	2 481 878	2 260 927
évolution annuelle en %	4,75	4,59	-4,81	-16,80	37,56	-8,90
prix kWh	0,0463	0,0593	0,0554	0,0470	0,0534	0,0709
évolution annuelle prix	2,89	28,08	-6,58	-15,16	13,62	32,77
conso électricité (kWh)	746 738	719 013	689 863	596 379	676 194	663 347
évolution annuelle en %	5,20	-3,71	-4,05	-13,55	13,38	-1,90
prix kWh	0,1108	0,1126	0,1361	0,1313	0,1319	0,1913
évolution annuelle prix	-6,02	1,62	20,87	-3,53	0,46	45,03
conso eau (m3)	4 086	4 183	4 314	8 675	7 568	4 847
évolution annuelle en %	-27,31	2,37	3,13	101,09	-12,76	-35,95
prix m3	3,89	3,92	3,88	3,91	3,97	4,18
évolution annuelle prix	5,71	0,77	-1,02	0,77	1,53	5,29



- **SRH (Service de Restauration et d'Hébergement)** : Dans ce service près de 100 % des dépenses prévisionnelles ont été réalisées. L'achat de denrées alimentaires représente 341 990 € (crédit nourriture par repas : 2,69 € contre 2,52 € un an avant soit + 6,75 %), les reversements 217 441 €, la logistique 67 878 € et l'augmentation du stock de 3 418 €.

Le restaurant scolaire continue d'assurer une prestation de haut niveau. Pour cette année encore, les données sont logiquement en progression puisque 127 155 repas ont été servis contre 114 756 en 2021 soit + 11 % (+ 12 399 repas). L'effectif global du lycée a encore nettement baissé passant de 1 643 élèves mi-avril 2022 à 1 528 mi-avril 2023 (soit - 115 élèves). L'établissement compte 123

internes (139 en 2021), 1 065 demi-pensionnaires (1 140 un an plus tôt) et 340 externes (364 un an avant).

- **SBN (Service des Bourses Nationales)** : ce service s'équilibre en dépenses et en recettes. Le lycée compte 535 boursiers (615 un an avant) sur 1 332 lycéens (mi-avril 2022) soit 40,17 % de l'effectif (43,62 % un an avant). Ce taux est élevé et traduit les difficultés économiques rencontrées par les familles. Les bourses des 196 étudiants (233 un an avant) des cinq BTS sont gérées directement par le CROUS (101 boursiers soit 51,53 %).

- **OPC (Opérations en Capital, investissement)** : les immobilisations réalisées représentent un total de 13 495,74 € : une débroussailleuse pour l'atelier (1 749 €), un défibrillateur pour le hall de l'Externat (1 258,80 €), des maquettes LED pour le BTS ELEC (9 127,56 €) et un appareil de musculation (1 360,38 €).

RECETTES (nombres arrondis à l'unité) :

Le lycée a réalisé 89,58 % des recettes inscrites au budget contre 90,53 % un an auparavant soit une très légère baisse d'un point.

Les principales ressources par service sont les suivantes :

- **AP** : dotation annuelle de fonctionnement (DAF : 109 569 €), subventions ERASMUS+ (54 846 €) taxe d'apprentissage (26 740 €), crédits globalisés (8 925 €), subventions Région (subventions projets pour 3 787 € et locations installations sportives pour 2 400 €)
- **VE** : fonds social lycéen (4 594 €) et FRAR (5 888 €)
- **ALO** : DAF initiale (370 620 €) et DAF complémentaire (75 894 €), reversement du SRH (84 712 €), subventions Région pour les travaux (52 147 €), neutralisation de l'amortissement (14 937 €), reversement du GRETA (6 945 €)
- **SRH** : demi-pensionnaires du lycée (311 888 €), internes (156 633 €), demi-pensionnaires du collège Jules Verne (84 516 €), commensaux (31 141 €), subvention Région pour le dispositif « L'Occitanie dans mon assiette » (LODMA : 15 051 €) pour l'approvisionnement en produits de proximité et de qualité, une subvention Région du FCSH (3 056 €) pour la réparation du convoyeur à casiers.
- **OPC** : maquettes LED pour le BTS ELEC : subvention GRETA-CFA de l'Aude (9 127,56 €) et taxe d'apprentissage (722,95 €)

Les moins-values correspondent majoritairement, comme en dépenses, aux subventions spécifiques non utilisées : programmes ERASMUS + (146 790 €), subvention Région pour le projet EDD (8 946 €), fonds social (22 694 €) et FRAR (10 603 €). Concernant spécifiquement le SRH, il s'agit des collégiens de Jules Verne (5 684 €) et des internes (3 303 €).

A l'inverse, les principales plus-values portent sur la contribution entre services (3 327 €), les dégradations (1 473 €), les nuitées (1 160 €) et la neutralisation de l'amortissement (4 734 €).

3) Evolution des dépenses et des recettes

DEP.	2019		2020		2021		2022		évol. an. en %
	valeur	part	valeur	part	valeur	part	valeur	part	
AP	340 241,56	14,81	191 570,43	11,05	175 007,93	9,08	230 680,62	11,21	31,81
VE	19 758,57	0,86	11 141,28	0,64	12 747,46	0,66	12 814,03	0,62	0,52
ALO	625 882,54	27,24	469 967,50	27,11	533 539,98	27,69	583 149,84	28,35	9,30
SRH	707 539,99	30,79	449 578,59	25,93	562 119,18	29,17	623 891,47	30,33	10,99
SBN	572 733,84	24,92	609 097,51	35,13	611 687,76	31,74	593 243,17	28,84	-3,02
OPC	31 896,38	1,39	2 513,46	0,14	32 040,37	1,66	13 495,74	0,66	-57,88
TOTAL	2 298 052,88	100,00	1 733 868,77	100,00	1 927 142,68	100,00	2 057 274,87	100,00	6,75

Avec le retour à un fonctionnement normal après deux années marquées par le contexte sanitaire particulier lié à la Covid-19, l'établissement retrouve son niveau habituel au-dessus des 2

millions de budget. Le volume global des dépenses croît logiquement de 6,75 % entre 2021 et 2022 (+ 130 132,19 €).

Le service « activités pédagogiques » progresse de près de 32 % en valeur avec notamment les variations suivantes : ouverture culturelle (+ 53 175 €), crédits d'enseignement général (- 532 €), logistique (- 8 266 €) et enseignement technologique et professionnel (+ 11 297 €).

Le service « vie de l'élève » reste stable (voir supra les tableaux pour l'évolution du fonds social et du FRAR).

Le service « administration et logistique » s'est accru de plus de 9 % : charges administratives générales (+ 15 992 €), communication (+ 4 277 €), entretien (- 58 709 €), viabilisation (+ 72 988 €).

Les charges du « service de restauration et d'hébergement » progressent de 11 % : logistique (- 5 957 €), denrées (+ 53 306 €) et reversements (+ 17 095 €).

L'effectif d'élèves boursiers et internes ayant baissé, la valeur du « service des bourses nationales » perd 3 % (- 18 445 €).

Les investissements de la section des « opérations en capital » sont inférieurs de 18 543 €.

REC.	2019		2020		2021		2022		évol. an. en %
	valeur	part	valeur	part	valeur	part	valeur	part	
AP	385 331,51	16,89	212 162,73	12,12	149 243,10	7,79	215 432,06	10,47	44,35
VE	19 758,57	0,87	11 141,28	0,64	12 747,46	0,67	12 814,03	0,62	0,52
ALO	589 326,89	25,83	466 545,13	26,66	549 197,23	28,66	614 831,18	29,89	11,95
SRH	691 225,00	30,29	450 139,30	25,72	566 368,22	29,56	611 785,26	29,74	8,02
SBN	572 733,84	25,10	609 097,51	34,80	611 687,76	31,92	593 243,17	28,84	-3,02
OPC	23 518,96	1,03	1 085,46	0,06	27 005,57	1,41	9 127,56	0,44	-66,20
TOTAL	2 281 894,77	100,00	1 750 171,41	100,00	1 916 249,34	100,00	2 057 233,26	100,00	7,36

Le volume global des recettes gagne 7,36 % (+ 140 984 €). Les tendances par service suivent celles des dépenses avec une accentuation de cette trajectoire pour le service AP et une minoration pour le SRH.

La part de la DAF affectée au service AP augmente de 5 000 €. Le montant de taxe d'apprentissage s'accroît mais reste à un niveau assez bas par rapport aux années antérieures à cause principalement de la réforme de l'assiette de la part destinée aux EPLE.

	2018	2019	2020	2021	2022
taxe d'apprentissage	58 834,27 €	53 685,27 €	51 697,49 €	23 775,71 €	27 462,75 €
évolution en %age		-8,55	-8,75	-3,70	-54,01
					15,51

Les recettes du service VE sont égales à ses dépenses et en suivent la même évolution.

Pour l'ALO (+ 65 634 €), les recettes évoluent de la façon suivante : les dotations de fonctionnement (+ 76 589 €), le reversement du SRH (+ 6 125 €), les subventions Région pour des travaux de maintenance (- 16 617 €).

Les recettes globales du SRH ont gagné 45 417 €. Les principales évolutions par nature de ressources sont les suivantes : demi-pensionnaires (+ 48 459 €), collège Jules Verne (- 4 463 €) et commensaux (+ 2 251 €).

Les deux comptes de réserves du lycée (service général et SRH) présentent deux soldes différents puisque celui du SG est positif à hauteur de 16 432,78 € alors que celui du SRH est négatif à hauteur de 12 106,21 €. C'est la dotation complémentaire de fonctionnement de la Région Occitanie de 75 894 € qui permet sur le SG de contrebalancer le prélèvement réalisé sur le fonds de roulement (56 900 €) et même de terminer en excédent. Concernant le SRH, le déficit provient du blocage des tarifs de demi-pension à 4,10 € le repas depuis 2017 et par l'inflation sur les denrées expliquant la hausse du coût repas de 0,17 € entre 2021 et 2022 (soit 21 616 € pour l'année).

Le Proviseur
Jean-Louis BECKER